

ANALYSE THÈME PAR THÈME

Thème 9 : Sorbonne Etude des Relations Privées Internationales (SERPI)
 Nom des responsables : M. Etienne PATAUT et M. Mathias AUDIT

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Droit international privé.

EFFECTIFS

Composition du thème	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	6	6
Maîtres de conférences et assimilés	4.5	4.5
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	0	
TOTAL personnels permanents en activité	10.5	10.5
Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	0	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	0	
Doctorants	49	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	51	
TOTAL thème	61.5	

Avis global sur le thème

Le département Sorbonne Etudes des relations privées internationales (SERPI) est dirigé par MM. Etienne PATAUT et Mathias AUDIT. Il réunit 7 professeurs et assimilés et 5 maîtres de conférences et assimilés et accueille 49 doctorants. Il poursuit les efforts entrepris dans le cadre du précédent contrat pour transformer ce qui constituait un remarquable vivier de docteurs en droit et d'enseignants chercheurs, en un véritable centre de recherche. Pour cela, le département s'est étoffé en droit international et en droit comparé. Surtout, il a développé des travaux de recherche collectif avec deux cycles de séminaires et de conférences organisés dans le cadre du SERPI (Les nouvelles formes de coordination des justices étatiques, 2013, L'identité à l'épreuve de la mondialisation, 2016) ou en collaboration avec d'autres équipes de recherche. Il a également affirmé sa dimension internationale en développant ses partenariats internationaux, les co-tutelles et l'accueil de chercheurs étrangers, en multipliant la participation de ses membres à des colloques, congrès ou séminaires organisés à l'étranger et en renforçant ses liens avec les organisations internationales.

On ne peut qu'être impressionné par l'ampleur et la qualité des travaux individuels (ouvrages, articles, conférences) de ses membres. A eux seuls ils assurent le rayonnement national, européen et international du SERPI. Resté très attaché à sa mission historique d'accompagnement des doctorants, le SERPI organise des séminaires, des journées d'études et des ateliers de recherche. La diffusion de ses travaux s'appuie sur un site particulièrement performant.

Dans son projet pour le prochain contrat, le SERPI insiste sur les liens entre les activités de recherche des doctorants dans le cadre de leur thèse et le projet du département. C'est, comme on l'a souligné, un héritage de l'histoire mais qui dès lors qu'il se combine avec un projet collectif ne peut être que source de dynamisme.

Deux thèmes de recherche ont été retenus : l'extraterritorialité, avec l'organisation de séminaires et de conférences ; une recherche « appliquée » (au sens en tout cas où l'entendent ses promoteurs) qui passe par la construction d'un instrument interne, international ou européen permettant d'identifier les sociétés commerciales qui ne sont que des coquilles vides et d'en révéler le ou les actionnaires. Les deux thèmes se rejoignent par leur actualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts du département résident avant tout dans la qualité et la renommée de ses chercheurs. Le souci de former les doctorants et de les associer étroitement aux activités du SERPI est aussi un indéniable atout. Il convient de souligner la volonté des directeurs de développer la dimension internationale de la recherche et de répondre à des appels d'offre institutionnels.

Points faibles, risques liés au contexte et recommandations adressées au thème

Le département doit poursuivre ses efforts pour se construire en équipe de recherche sans abandonner pour autant sa vocation de formation des doctorants. Sa capacité à répondre aux appels d'offre institutionnels sera, à cet égard, décisive.